

inovallée

TECHNOPOLE DE L'INNOVATION DURABLE



Notre charte de développement durable

inovallée, ses entreprises et les communes de Meylan et Montbonnot, s'engagent à :



Maîtriser et optimiser leurs consommations de matières premières.
Favoriser le recours à des modes de consommation plus écologiques.
Optimiser la gestion de leurs déchets : réduction, tri et revalorisation.
Réduire leur impact environnemental en terme de rejets et nuisances.
Encourager l'utilisation de moyens de déplacements plus respectueux.



Veiller à la conformité de leurs bâtiments et / ou locaux avec la réglementation en vigueur ou sensibiliser leur bailleur aux nouvelles normes environnementales.
Optimiser l'efficacité énergétique de leurs locaux en réduisant leurs consommations et en favorisant les sources d'énergies renouvelables.
Intégrer des critères environnementaux et/ou éthiques dans la sélection de leurs partenaires, fournisseurs ou sous-traitants.



Garantir des conditions de travail dans lesquelles les droits humains fondamentaux et les normes de travail internationales sont respectées.
Lutter contre les discriminations et favoriser la diversité pour assurer l'égalité des chances.
Développer en interne tous les outils de formation, d'information et de communication nécessaires pour responsabiliser leurs salariés et favoriser ainsi le partage de valeurs sociétales communes.

Le signataire s'engage à inscrire son entreprise dans une démarche d'amélioration continue, conformément aux principes de cette Charte, et à mettre en oeuvre les actions nécessaires.

Fait à inovallée, le / / /

Raison sociale

Son représentant légal